

L'ARGENT et la POLITIQUE

« Servir la France est un honneur, qui ne demande, ne mérite, ni médaille ni récompense ! »

Le Général de Gaulle

- Réduire le nombre de députés, de sénateurs, de conseillers régionaux et départementaux en s'inspirant de nos pays voisins et supprimer leurs privilèges.
 - Plafonner, voire « supprimer » le cumul des retraites des politiques, encourager le bénévolat dans les instances de groupes de réflexions.
 - Supprimer la gratuité des transports aériens et ferroviaires, le coût des transports doit être pris dans l'enveloppe « indemnité de frais de mandats ».
 - Limiter à cinq ans, la prise en charge par l'Etat des anciens Présidents de la République.
 - Soumettre à l'impôt sur le revenu, la totalité des indemnités perçues par les parlementaires comme pour tout contribuable.
 - Contrôler de façon plus rigoureuse, l'activité des parlementaires, y compris en commission et en séance par une véritable autorité indépendante.
 - Appliquer l'écêtement à tout élu ayant deux mandats.
 - Rendre inéligibles à vie, les fraudeurs.
-
- Supprimer les doublons dans les organismes publics pour aboutir à leur diminution effective.
 - S'assurer de la transparence sur l'utilisation des deniers publics, par les parlementaires.
 - Assurer une meilleure gestion en ayant plus d'élus issus de la société civile et du privé.
 - Aligner pour les nouveaux entrants dans la fonction publique les conditions de travail avec le privé (jours de carence, jours de congé, calcul de la retraite, primes, emploi à vie).
 - Réduire, voire supprimer les régimes spéciaux.
 - Changer la manière de faire de la politique, car le système politique français est extrêmement verrouillé par les partis dominants, les syndicats et lobbies.
 - Appliquer les propositions faites par la Cour des Comptes.
 - Supprimer l'article L243-5 et R.241.18.1 dans lequel aucune publication ni communication ne peut être faite dans les 3 mois précédant des élections concernant la collectivité.
 - Lire les avis du CESE à l'Assemblée nationale et au Sénat et ...en tenir compte !

L'application de ces mesures permettrait de redonner aux citoyens la confiance en leur classe politique.

« Il faut à l'avenir que la Nation prononce le châtime des Ministres qui pourront s'écarter du bien public et des intérêts de l'état afin que les sottises irréparables des prédécesseurs ne puissent pas rejaillir sur la bonne administration du successeur. » Olympe de Gouges

L'ARGENT et les PRESTATIONS SOCIALES

La dépense française en prestations sociales est de 734 milliards d'euros (source INSEE 01/06/15).

Ces prestations comprennent : les retraites, l'assurance santé, l'assurance chômage, le RSA, l'allocation handicap, l'aide à la petite enfance, les allocations familiales, ...

La France est considérée comme un « état providence ». Elle est la championne des dépenses sociales.

- **La comptabilisation de tous les revenus dans les conditions d'attribution des prestations.**
 - **Le plafonnement et la fiscalisation de l'ensemble des aides.**
 - **L'intensification des contrôles afin de justifier les droits. Augmenter le montant des pénalités des fraudes (1/30ème du plafond de la Sécurité Sociale pour les ramener à 1/10ème).**
 - **La suppression des allocations pour les parents d'enfants placés (l'allocation doit être versée à l'établissement qui a en charge cet enfant, remplacée éventuellement par une aide donnée lorsque le parent reçoit régulièrement son enfant).**
 - **L'attribution des droits aux allocations dès le premier enfant ; pas uniquement dans le cas de parent isolé.**
 - **L'attribution de l'APL en fonction du loyer réel.**
 - **La justification systématique de résidence en France (pas seulement une adresse) et de scolarisation des enfants en France pour les étrangers bénéficiaires des prestations.**
-
- **Concernant le droit du sol, un enfant étranger naissant sur le territoire français ne doit pas avoir la nationalité française automatiquement : ce qui est le cas dans la plupart des pays du monde.**
 - **La prise en compte des patrimoines à l'étranger.**
 - **La radiation automatique des bénéficiaires décédés. Exigence d'une attestation d'existence auprès de retraités résidant à l'étranger, laquelle doit être dûment approuvée par l'autorité locale compétente et être renvoyée aux caisses afin de justifier la poursuite des versements.**
 - **Restreindre l'attribution de l'A.M.E. Faire payer un forfait ou une franchise.**
 - **Faire payer les étrangers « aisés » qui viennent se faire soigner en France.**
 - **Obligation du dossier médical (DP sur carte vitale), afin d'éviter les consultations similaires, les ordonnances, radiographies, analyses multiples.**
 - **Remettre les prix sur les boîtes des médicaments afin de responsabiliser les patients.**

Si la solidarité est naturelle dans une société Humaine et dans le pays de la « Liberté, Egalité, Fraternité », l'exemple doit venir également de nos représentants qui ont été élus et dont beaucoup considèrent que les devoirs sont surtout pour les autres et les avantages pour eux-mêmes (cumul des mandats, calcul des retraites, cotisations différentes, ...).

L'ARGENT DANS LE COUPLE

Quand la pauvreté frappe à la porte, l'amour s'enfuit par la fenêtre (proverbe)

- **Inciter les futurs couples à établir un contrat de mariage. Un guide des futurs époux est distribué en Mairie avant la publication des bans.**
 - **S'informer auprès des notaires sur les conséquences des différents régimes matrimoniaux ou mettre en place une campagne d'information.**
 - **Imposer la signature de tout acte bancaire en présence des deux conjoints, même en cas de financement par un seul, afin que les deux aient connaissance des dettes contractées ou des prélèvements effectués sur le plan d'épargne, l'assurance-vie, etc...**
 - **Donner une information plus large à l'économie (*comment dépenser son argent ?*), déjà mise en œuvre par la Banque de France, mais hélas très peu connue. Cette formation devrait évoquer les procédures de surendettement.
L'information sur ce thème devrait circuler davantage dans les médias.**
 - **Contrôler sévèrement les organismes de prêt, les publicités, particulièrement sur internet, concernant les prêts sans justificatifs de revenus, à taux soi-disant réduits, sans frais, paiements différés, etc.,**
 - **Créer un fichier unique, que les banques et organismes de crédit devraient obligatoirement consulter pour connaître les crédits en cours de leurs clients et ne pas prêter, si la capacité de remboursement est insuffisante.**
 - **Inscrire tout crédit obtenu à la Banque de France.**
-
- **Eduquer les enfants dès qu'ils commencent à évaluer la réelle valeur de la monnaie :**
 - **en expliquant qu'il ne suffit pas d'aller à la banque ou au guichet automatique pour avoir de L'argent,**
 - **en donnant une tirelire pour accumuler de la monnaie afin qu'ils se familiarisent avec la valeur de l'argent,**
 - **en évitant de céder à leurs désirs, expliquant qu'ils ne peuvent pas tout avoir, sans en donner la raison.**
 - **Surveiller l'argent de poche à l'adolescence (nouvelles expériences : consommation d'alcool, drogues, pratique des jeux de hasard et d'argent).**
 - **Favoriser le travail pendant les vacances. L'apprentissage de la valeur du travail est indispensable.**
 - **Limiter les publicités ciblées sur internet qui créent des besoins inutiles.**

La dématérialisation des moyens de paiement, les achats sur internet, renforcent l'impression de « dépense indolore » et contribuent au dépassement du budget familial.

On vit dans une société de surconsommation. On vit à l'avance avec le paiement différé.

L'ARGENT et la PROSTITUTION

La prostitution n'est pas contraire aux bonnes mœurs, elle est contraire au plus élémentaire droit humain.

- **Maitriser la prostitution :**

- en identifiant les clandestin(e)s et en établissant un fichier (pour proxénètes, prostituées...)
- en instaurant des quotas limitant l'immigration
- en formant des enquêteurs.

- **Prévenir la prostitution :**

- en limitant aux plus jeunes, l'accès à « la toile »
- en surveillant les sites internet
- en apportant un éclairage sur la sexualité durant la scolarité
- en soulignant le rôle fondamental des parents dans l'éducation des enfants
- en contrôlant la publicité, les images retouchées
- en respectant l'enfance, dénonçant les jeux de rôle en ligne qui consistent à se prostituer, arpenter des trottoirs virtuels, fantasmer sur la prostitution
- en valorisant intellectuellement et socialement la jeune fille
- en transmettant le goût de l'effort
- en restaurant ordre et autorité.

- **Lutter contre la traite des êtres humains et le proxénétisme par des actions de coopération européennes et internationales.**

- **Pouvoir contrôler la gestion des maisons dites « de tolérance ».**

- **Créer des centres de réhabilitation pour protéger et aider les femmes à se retirer du système.**

- **Respecter la convention européenne d'Istanbul de 2011.**

- **Former des magistrats ayant une compétence particulière dans ce domaine.**

- **Encadrer la prostitution, tolérée ou illégale selon les pays, par des lois. Les proxénètes investissent dans les pays qui sont les plus favorables à leur activité ..., une harmonisation de la législation est indispensable. (Voir loi d'avril 2016).**

- **Sanctionner lourdement ceux qui tirent profit de cette industrie directement ou indirectement (cadeau d'une prostituée aux clients !).**

- **Procéder au repérage et à la prise en charge des mineurs victimes de la prostitution, des étudiants, des jeunes étrangers.**

- **Suivre l'évolution de la prostitution, notamment sur internet et dans les zones transfrontalières, suivre la situation sanitaire et sociale des personnes prostituées.**

- **Obliger d'établir une déclaration d'activité... pourquoi taxer fortement des femmes déjà dans une certaine détresse sociale et tolérer des call-girls ?**

- **Changer les mentalités car la société actuelle idéalise beaucoup la sexualité.**

Les êtres humains échangent de l'argent et des biens contre des faveurs sexuelles depuis des milliers d'années.

La prostitution est loin d'avoir disparue. Faut-il l'encadrer ou l'abolir ?

Utopie ...car ce n'est pas la loi qui change les sociétés ou les mentalités !

« L'horrible argent qui salit et dévore » Zola - L'Argent

L'ARGENT et L'IMPOT SUR LA FORTUNE (I.S.F.)

Pourquoi sommes-nous contre l'I.S.F. ?

- **Il touche très peu de personnes (300.000 environ)**
- **Il ne rapporte pas beaucoup,**
 - **1,46 % des recettes de l'Etat.**
 - **en 2013 : plus ou moins 4000 milliards d'euros.**
- **L'I.S.F. fait fuir les gens fortunés à l'étranger (propriétaires de patrimoines, d'entreprises familiales) qui pourraient investir en France.**
- **Sur le plan familial, elle incite les couples à divorcer pour payer moins d'impôts.**
Que devient l'image de la famille ?

Un bon impôt,

C'est un impôt juste et compris de tous. (Napoléon).